



Le Groupe Optimind obtient une note de 88/100 en matière d'égalité professionnelle femmes-hommes

Dans le cadre de l'obligation de calcul et de publication de l'index d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, le Groupe Optimind obtient en 2020, une note de 88 sur 100 qui confirme l'engagement de l'entreprise en faveur de cet objectif.